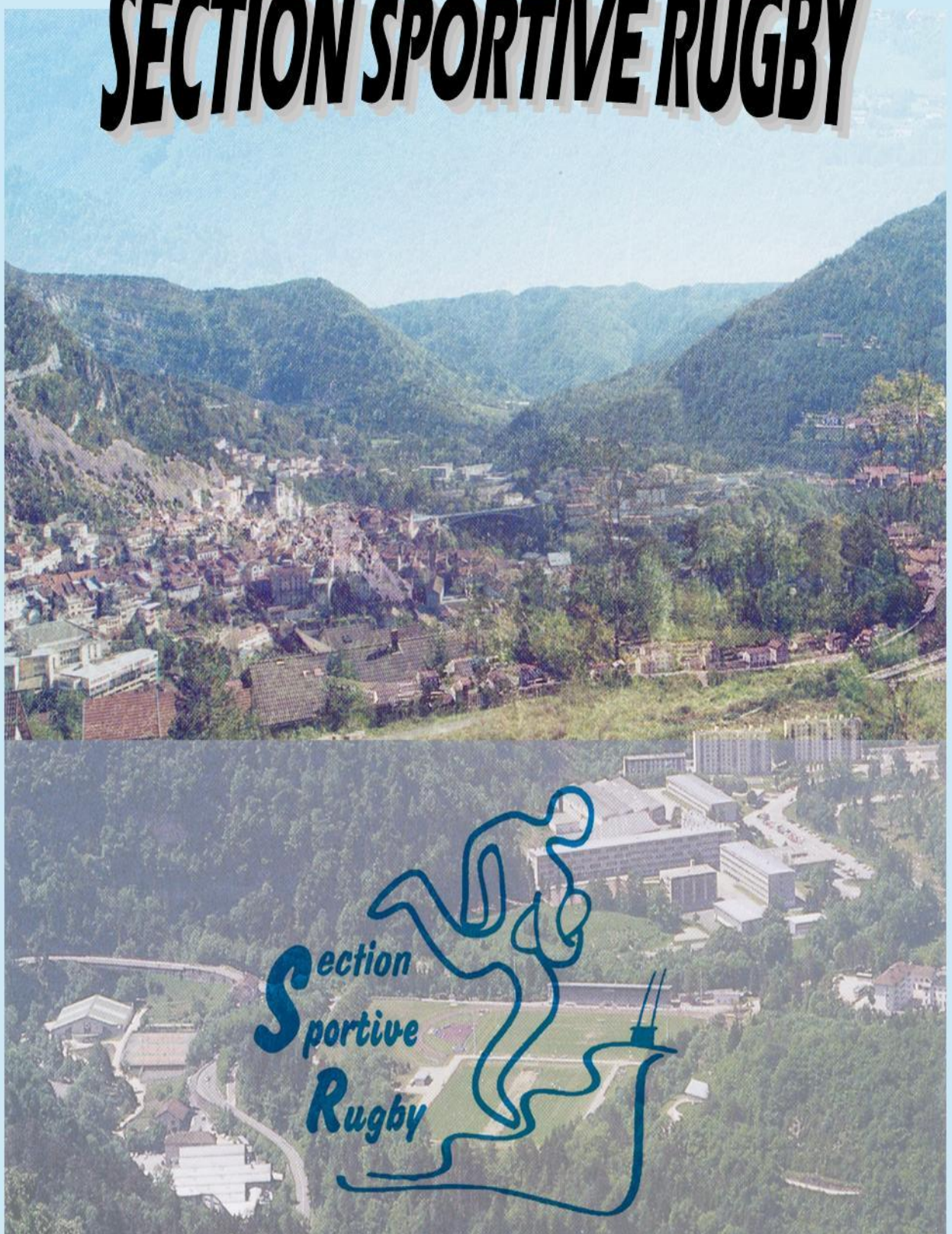


Cité Scolaire du Pré-Saint-Sauveur

SECTION SPORTIVE RUGBY

NOS
PARTENAIRES



**SECTION SPORTIVE RUGBY
CITE SCOLAIRE
Du PRE SAINT-SAUVEUR
SAINT - CLAUDE**

PETIT HISTORIQUE DE LA SECTION

la section sportive à vu le jour en septembre 1990.

A l'origine , une initiative de **Mr ROLAND BOUCHARD**

Professeur d'EPS à la cite scolaire du Pré Saint-Sauveur. Il forme une équipe de rugby UNSS , cette équipe remporte des victoires et se qualifie pour les championnat de France. De la vient l'idée à **Mr Roland BOUCHARD** de créer une section sportive rugby

Cette section grandi sous l'impulsion de professeurs d'EPS et d'éducateurs territoriaux. :

GUY MARCHAND et LAURENT GRAPPIN
CLAUDE BOERI et BERNARD CABUZAT
CLAUDE BOERI et ERIC PROST

Actuellement, sous la baguette du Responsable de la Section Sportive, Didier May, professeur d'EPS de la Cité Scolaire et breveté d'état rugby, qui assure le lien entre l'administration scolaire et la Section Sportive ainsi qu'avec l'UNSS.

Pour l'encadrement de ces jeunes Didier May est assisté d'Eric Prost, Breveté d'état Rugby, éducateur Territorial à la Municipalité de Saint-Claude, et de Florian Sculfort, éducateur jeunes au FC Saint-Claude titulaire du Brevet Fédéral.

En appliquant à leurs études la même rigueur qu'ils adoptent dans la pratique sportive, les élèves de la Section Sportive se donnent les moyens de réussir sur tous les plans.

FONCTIONNEMENT

La cité scolaire du Pré Saint-Sauveur comprend un lycée polyvalent, une section professionnelle.

Une cinquantaine d'élèves sont réunis sur les 2 établissements.

L'aménagement des horaires d'entraînement et de scolarité permet aux joueurs de rejoindre son club le week-end dès le vendredi soir.

La fréquence et le contenu des séances sont bien sûr variables en fonction des périodes de la saison d'une part et du travail scolaire d'autre part.

LA SCOLARITE

Les objectifs de la section sont multiples mais l'essentiel reste bien évidemment et avant tout la réussite scolaire des élèves.

la priorité est toujours donnée au travail scolaire et s'il s'avère nécessaire de dispenser de pratique un élève pour une préparation de devoir ou un rattrapage de cours cela est fait sans état d'âme.

UN SUIVI PERSONNALISE

Les élèves sont suivis régulièrement, tant par l'intermédiaire de fiches de suivi mi-trimestre, que par la présence des responsables de la section aux différents conseils de classes.

LES DIPLOMES PREPARES

La plupart des options et filières sont présentés dans les établissements d'accueil.

Les filières générales :

- Baccalauréat Littéraire.
- Baccalauréat Scientifique.
- Baccalauréat Economique et Sociale.

Les filières technologiques :

- Baccalauréat Sciences et Techniques Industrielles développement durable.
- Baccalauréat Sciences et Techniques du Management et de Gestion.

Les filières professionnelles :

- Bac Pro Electrotechnique.
- Bac Pro Commerce.
- Bac Pro Gestion Administrative.

Une commission scolaire procède l'examen des dossiers. Cette commission donne son avis sur la possibilité de réussite dans le cursus choisi par le candidat. La décision finale est prise par le chef d'établissement. Seuls sont admis les élèves qui, après avoir satisfaits aux exigences de la Section Sportive, manifestent une motivation et un niveau scolaire suffisant.

L'investissement scolaire s'articule autour de la mise en place en commun du projet scolaire, universitaire ou professionnel de l'élève.

LE SPORTIF

Les séances d'entraînement sont intégrées dans l'emploi du temps de l'élève sur leur temps scolaire à l'exception du mardi.

4 créneaux horaires sont prévus dans la semaine avec en plus les compétitions quelques mercredis après-midi.

Ces entraînements ont pour but d'améliorer :

- Les capacités physiques (renforcement musculaire, travail de vitesse, technique de course) .
- La technique individuelle
- Les aspects collectifs du jeu (constituer une équipe évoluant dans le championnat élite .

Emploi du temps d'un élèves de section :

Lundi de 17H00 à 18H00 :

- Préparation physique ou récupération selon la période.

Mardi de 18H00 à 20H00 :

- Entraînement couplé avec celui du club, il est consacré à la dimension physique du joueur à partir d'un travail avec et sans ballon.

Mercredi de 14H00 à 15H30 :

- Technique individuelle.
- Travail par poste.

Jeudi de 15H00 à 18H00 :

- Travail tactique et technique.

C'est donc 7H30 hebdomadaire de rugby qui sont proposés aux élèves de la section.

L'entraînement est individualisé au maximum. Il ne s'agit pas pour les responsables techniques de constituer des équipes compétitives, mais d'améliorer les qualités individuelles.

Chaque élève membre de la section est libre de jouer dans le club de son choix.



SUIVI MEDICAL

Une visite médicale prévue au début de l'année scolaire et des soins sont possibles avec des professionnels de la santé.

Un médecin libéral est à la disposition des élèves, un kinésithérapeute et un ostéopathe sont en contact régulier avec la section.

INSTALLATIONS SPORTIVES

La cité scolaire et la municipalité de Saint-Claude mettent à disposition tous les infrastructures nécessaires :

- Terrains de rugby
- Gymnases
- Salle de musculation
- Piste d'athlétisme



RENSEIGNEMENTS SUR LA SECTION

Les responsables de la section seront présents sur les « Forums Info 3 » de Pontarlier, Lons le Saunier et Saint-Claude .

Les portes ouvertes de l'établissement auront lieu le :

Samedi 18 mars 2017

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les dossiers de candidatures sont en ligne sur le site de l'établissement, à retourner pour le :

Lundi 02 mai 2017

Les tests d'entrée et entretien auront lieu :

Vendredi 19 mai 2017

Pour tous renseignements, contacter :

Eric PROST au 06 81 53 93 91

Didier MAY au 03 84 45 33 03

**FICHE DE RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE ACADEMIQUE RUGBY**

Vous êtes candidat pour intégrer la section académique rugby de la cité scolaire du « Pré Saint- Sauveur » .

Les élèves sportifs admis à la section sont **d’abord des élèves** inscrits dans un cursus scolaire auxquels est donnée la possibilité, via des horaires aménagés et un encadrement sportif, de vivre leur passion sportive.

L’admission prend en compte les points suivants :

- les résultats scolaires (notes et appréciations) obtenus durant l’année scolaire 2016/2017 ainsi que l’avis du professeur principal.
- Niveau de pratique rugby.
- Un entretien entre l’établissement et l’élève + les parents.

C’est l’inspection d’académie qui prend la décision finale, après l’avis favorable du chef d’établissement et des responsables de la section. L’inscription à l’internat n’est pas de droit.

Vous devez remplir impérativement le questionnaire ci-dessous et le renvoyer avec les bulletins du 1^{er} et du 2nd trimestres avant le lundi 02 mai 2017.

COORDONNEES :

L’élève

Nom : _____ prénom : _____
Date de naissance : _____

La famille (parents, responsable légal)

Nom : _____ prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ téléphone portable _____

Email : _____

SCOLARITE 2016/2017

Etablissement : Nom et Adresse :

Classe :

**FICHE DE RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE ACADEMIQUE RUGBY**

SCOLARITE ENVISAGER A LA CITE SCOLAIRE P S S 2017/2018

Classe : régime :

DOSSIER SCOLAIRE : joindre les bulletins du 1^{er} et du 2nd trimestre 2016/2017

Avis du professeur principal (travail, comportement, respect des règles, relation avec la famille) :

NIVEAU DE PRATIQUE RUGBY :

Club : entraîneur : tél :

Poste : nombre d'années de pratique :

Championnat dans lequel vous êtes engager avec votre club :

Sélection départemental ou régional ?

ENTRETIEN LYCEE / FAMILLE :

DECISION DU CHEF D' ETABLISSEMENT :

Accord (2) avec internat - sans internat

Refus

(2) - sous réserve de la décision de passage en classe supérieure par le conseil de classe du 3^{ème} trimestre.